

## Communication du CROS Île-de-France

Chères amies, chers amis,

**11 mai : l'espoir renaît** car pour la première fois, suite aux annonces du Président de la République du 13 avril, il nous est possible de commencer à imaginer l'après-confinement.

Le sport, comme tous les secteurs, est en souffrance malgré l'accompagnement régulier des Ligues et Comités régionaux pour leurs licenciés notamment par l'envoi de vidéos et tutos permettant de mieux vivre le confinement.

S'il est nécessaire de s'adapter en respectant les décisions des Fédérations notamment concernant les Championnats, les structures déconcentrées de chaque entité sportive doivent focaliser leur attention vers leurs clubs qui sont pour certains très fragilisés.

Notre région, très mobilisée, a sollicité la société civile via le Ceser pour établir un état des lieux structuré afin de répondre aux attentes actuelles, pour anticiper l'avenir avec la volonté d'engendrer chez nos concitoyens des changements de pratique et de comportement tout en relançant le tissu économique existant.

De fait, sur le plan national, notre territoire est caractérisé par sa densité et sa diversité affichant parfois une grande difficulté de vie. C'est pourquoi, nous sommes actuellement plus dans la gestion de l'urgence que vers un plan de relance.

Certes, il y aura un avant et un après face à cette crise sanitaire mais si l'épreuve que nous traversons est compliquée, je sais pouvoir compter sur l'unité de notre mouvement afin de gérer les difficultés tous ensemble. Nous saurons montrer notre force dont nous ne manquons pas car nous sommes les acteurs du mouvement sportif.

Restons solidaires et unis dans l'épreuve que nous traversons pour avoir le plaisir de retrouver des moments de partages, d'émotions, de plaisirs et de succès qui font du sport la valeur la plus universelle au monde.

Evelyne Ciriegi

Présidente du CROS Île-de-France

## A LA UNE !

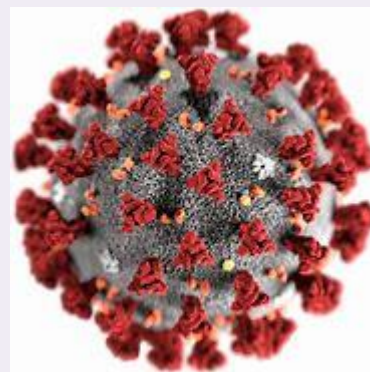
**Prolongation des délais de dépôt des candidatures pour le concours OSE! Yvelines,**

**Opération pour un sport égalitaire jusqu'au 29 mai 2020**

Les associations sportives et les collectivités peuvent postuler au concours OSE ! qui distingue les porteurs de projets actifs dans la promotion de l'égal accès à la pratique sportive des femmes et des hommes

[yvelines@franceolympique.com](mailto:yvelines@franceolympique.com)

## Covid19 :



## Premiers résultats de l'enquête

### Les impacts sur votre association

Le 30 mars, nous avons annoncé le lancement d'une grande enquête en ligne pour mesurer l'impact de la pandémie sur les associations. Initiée par le Mouvement associatif, menée par Recherches et Solidarités, en lien avec la direction en charge de la vie associative au ministère de l'Education nationale, cette enquête nous offre déjà ses premiers résultats. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'impact de l'épidémie sur nos structures est particulièrement lourd.

L'enquête montre sans fard, les inquiétudes des acteurs associatifs concernant la poursuite de leurs activités et plus généralement, l'avenir de leur structure.

L'enquête a été lancée 3 jours après l'entrée en vigueur du confinement, le 20 mars 2020. En à peine quelques jours, plus de 5 337 réponses exprimées par des responsables associatifs étaient susceptibles d'être traitées, selon la méthode des quotas, par l'association Recherches et Solidarités. R&S, qui estime que le rythme des retours est nettement supérieur à celui observé pour d'autres enquêtes en direction des associations.

### 1 Combien d'associations maintiennent une activité ?

22% des associations parviennent à maintenir une petite activité, juste supérieure à 20% de leur action habituelle. Sans surprise, le sport se situe au-dessous de 10% et, logique du moment oblige, le secteur

humanitaire, le secteur social, le développement local et l'environnement se situent au-dessus de 40%. Au sein des associations qui emploient des salariés, cette proportion est de l'ordre de 30%, et elle varie de 25% à 45%, en corrélation avec la taille, mesurée selon les effectifs.

Pour plus de 50% des associations, c'est l'organisation des événements qui est au coeur de leur action. Le confinement les a obligé à les annuler ou à les reporter. Le secteur Culturel est lui impacté à plus de 62%. Au final, on peut souligner que seulement 17% de l'ensemble des associations échappent au report ou à l'annulation des événements. Triste constat qui aura de lourdes répercussions sur l'avenir d'un très grand nombre de structures.

## 2 Une solidarité maintenue coûte que coûte

Contre toute attente, la relation entre les dirigeants et les bénévoles est maintenue dans 80% des cas. C'est une très bonne nouvelle qui montre la pureté de l'ADN associatif. Cela constitue également un socle solide pour maintenir le lien, communiquer et préparer le "Jour d'après". Mais il faut nuancer ce résultat qui varie beaucoup selon les secteurs et la taille des structures : elles sont 75% à maintenir le lien dans le sport, et plus de 85% dans les autres secteurs d'activité.

Une proportion qui augmente en fonction de la taille des associations. Plus grandes elles sont, plus forts sont leurs réseaux et leur mode d'organisation. Plus de 50% des Français sont adhérents à une association. Ce chiffre permet de comprendre cette mobilisation organisée et sécurisée qui s'appuie sur des outils numériques qui leur offrent des moyens de communication et d'action efficaces.

## 3 L'impact économique à court terme (6 mois)

Selon 42% des répondants, ils ne sont pas en mesure de renseigner cette question, estimant à juste titre que c'est un peu tôt pour le faire. Un chiffre qui baisse à 35% parmi les associations employeurs. Les sujets évoqués en premier par les répondants sont la perte de revenus, la baisse des aides publiques et les difficultés de trésorerie. Sur ce dernier point, 40% des associations employeuses se montrent inquiètes. Comme le démontrent les réponses, les inquiétudes sont en corrélation avec le budget de l'association : depuis 20% environ s'il est inférieur à 10.000 euros annuels, jusqu'à 45% au-delà de 100 000 euros.

Dans l'ensemble des associations, environ 23% des répondants affirment disposer de trois mois devant eux, tout au plus. Cette proportion est au plus haut dans le secteur social et dans celui de l'environnement.

## 4 Hiérarchie des besoins en termes de conseils et d'accompagnement

> Pour l'ensemble des associations :

1 partenariats financiers (28%),

- 2 besoins de trésorerie (24%),
- 3 assistance juridique (20%),
- 4 aide au management (15%),
- 5 aide pour l'animation et la gestion des bénévoles (8%),
- 6 conseils pour l'animation et l'accueil (7%).

> Pour le sous-ensemble des associations employant des salariés :

- 1 partenariats financiers (49%),
- 2 conseils juridiques (41%),
- 3 facilités de trésorerie (41%),
- 4 suspension des paiements courants, dont les charges fixes (35%),
- 5 organisation des RH salariés, dont le télétravail (22%),
- 6 organisation de la vie associative à distance, sa gouvernance et son management (22%),
- 7 organisation des RH bénévoles (12%),
- 8 report de remboursement de crédits (11%).

L'enquête nous apprend enfin, qu'au 26 mars, plus de 68% des associations employeurs avaient déjà recours au chômage partiel et 54% ont mis en place du télétravail. Ils sont 25% à avoir recours à l'arrêt de travail indemnisé pour garde d'enfants. Seules 13% des associations ont pu maintenir du travail en présentiel.

### **EN ATTENDANT DES JOURS MEILLEURS**

